



Diplôme
Diplôme
université
générique



Établissement
Université de
Paris

Présentation

RECRUTEMENT TOUS LES ANS.

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance)
: DUA861 (1ère année) / DUA862 (2e année)

Responsable de l'enseignement : Dr Martin Biosse-Duplan

Forme de l'enseignement : en présentiel

 Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@nditOnLine

Objectifs

- Inculquer des connaissances théoriques, pratiques et surtout cliniques nécessaires au diagnostic et traitements actuels des maladies parodontales.
- Comprendre, détecter et gérer les conséquences des pathologies parodontales (maladies, lésions, anomalies) sur les tissus parodontaux mais aussi sur les enjeux de la santé générale et les interactions possibles avec les maladies systémiques.

Admission

Conditions d'admission

L'entrée en formation nécessite un avis pédagogique. Vous déposerez dans  C@nditOnLine :

- votre Curriculum Vitae
- votre lettre de motivation pour participer à la formation
- vos diplômes vous permettant de justifier l'accès à la formation
- votre Responsabilité Civile Professionnelle

Seuls les reçus à l'examen de 1ère année seront autorisés à s'inscrire en 2e année.

Public cible

- les titulaires du diplôme de docteur en chirurgie dentaire
- les titulaires du CES de parodontologie souhaité
- les étrangers titulaires d'un diplôme équivalent
- les candidats jugés aptes à suivre l'enseignement par le directeur de l'enseignement et autorisé par le conseil pédagogique.

L'autorisation d'inscription est prononcée par le directeur de l'enseignement après examen du dossier et entretien.

Droits de scolarité

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

- Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **3000 € / année**
- Pour toute personne finançant seule sa formation : **3000 € / année**
- Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :



- Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire :
1500 € / année (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CandiOnLine)

+

FRAIS DE DOSSIER* : 300 €/an (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université de Paris pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CandiOnLine)

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

Pré-requis obligatoires

Aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans rubrique "Admission")

Et après

Poursuite d'études

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires

Contact(s)

Contacts

Responsable pédagogique

Martin Biosse-Duplan

Responsable Formation continue

Céline Dagois

Lena Sungum

☎ 0158076766

✉ service.fc.odonto@u-paris.fr

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Martin Biosse-Duplan

Responsable Formation continue

Céline Dagois

Lena Sungum

☎ 0158076766

✉ service.fc.odonto@u-paris.fr

En savoir plus

Lien vers la Faculté de Chirurgie Dentaire

🔗 <http://www.odontologie.parisdescartes.fr/>



Programme

Organisation

Référence formation : DUA861 (1ère année) / DUA862 (2e année)

Calendrier : Janvier à décembre

Rythme : *(sous réserve de modification)*

- Formation théorique à l'UFR d'Odontologie, site Montrouge : un vendredi par mois.

- Stage clinique : une journée par semaine (jour à fixer en fonction du service) :

- A Bretonneau : le lundi
- A Charles Foix : le mercredi
- A Louis Mourier : le lundi

Lieu : Services hospitalo-universitaire de l'UFR Odontologie

Nombre d'heures :

- 127 heures réparties sur 2 années universitaires (72 heures d'enseignements théoriques, 46 heures de travaux dirigés, 9 heures de travaux pratique)
- 588 heures de stage clinique réparties sur 2 années universitaires

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Module 1 : La démarche diagnostique

- Diagnostique des maladies parodontales induites et non induites par la plaque
- Diagnostique des maladies péri-implantaires
- Les facteurs de risque des maladies parodontales
- Le pronostic en parodontie
- La constitution du dossier médical
- La photographie intra-buccale
- Analyse d'articles

Module 2 : Tronc commun ou optionnel

- La thérapeutique parodontale non chirurgicale
- L'éducation thérapeutique
- L'instrumentation pour le traitement non chirurgical
- La réévaluation
- Analyse d'articles et présentations cliniques

Module 3 : Tronc commun ou optionnel

- Les thérapeutiques parodontales chirurgicales
- Les principes généraux de la chirurgie, les médicaments pré, per et post-opératoires et les risques anatomiques



- La chirurgie osseuse : traitement des lésions intra-osseuses et interradiculaire
- La chirurgie mucogingivale de renforcement et la chirurgie plastique parodontale
- La chirurgie péri-implantaire
- Analyse d'articles et présentations cliniques

Module 4 : Les thérapeutiques pluridisciplinaires

- Les lésions endoparodontales : diagnostic et thérapeutiques
- Parodontie/orthodontie : l'apport des deux disciplines.
- Parodontie/implantologie : l'aménagement des tissus péri-implantaires.
- Prothèse sur parodonte réduit
- Analyse d'articles et présentations cliniques

Module 5 : Les facteurs de risque généraux

- Les facteurs comportementaux (tabac, stress)
- Les pathologies générales (diabète de type I et II)
- Syndromes et maladies rares
- Présentations cliniques et préparation communications
- Analyse d'articles et présentations cliniques

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique : Martin Biosse Duplan, Adrian Brun, Marie-Laure Colombier, Marjolaine Gosset, Dominique Guez, Philippe Doucet, Frédéric Duffau et autres enseignants.

Ressources matérielles :

Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- d'échanger des fichiers, des données
- de partager des ressources, des informations
- de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

A l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

